



DIPLÔME DES MÉTIERS D'ART (DMA)

• CONCEPTION APPLICATION METAL

DÉFINITION

La monture en bronze est l'appellation traditionnelle s'appliquant au travail du cuivre et de ses alliages par assemblage, montage, ajustage, cintrage, soudage, brasage dans les domaines du mobilier, de la statuaire, du luminaire, de l'art liturgique et de l'orfèvrerie.

Le XVIII^e siècle est considéré comme l'âge d'or des bronziers. Le XIX^e siècle affirme les spécialités des métiers du bronze : ciselure, tournure, monture.

Le XX^e siècle, grâce aux créations de l'Art Nouveau puis du Bauhaus, impose un esprit nouveau et l'usage du métal se généralise dans la création de modèles mobiliers : métaux traditionnels puis alliages nouveaux à base d'aluminium, d'aciers inoxydables alors qu'ils étaient auparavant réservés aux usages industriels.

De nos jours, l'architecture, l'architecture intérieure, le mobilier, le siège, témoignent de l'omniprésence du métal dans le cadre de vie individuel ou collectif. L'apprentissage classique de la monture en bronze est toujours transmis afin de préserver un métier dépositaire d'un savoir-faire spécifique et d'assurer la pérennité de technologies et techniques appartenant au patrimoine. Toutefois, l'ambition étant d'évoluer et d'innover dans les créations et fabrications, les technologies nouvelles et l'esthétique contemporaine offrent un champ d'expérimentation et d'application considérable. La conception application métal se définit donc désormais comme une profession de concepteur réalisateur multi matériaux.

FORMATION

Formation en deux ans (niveau III) qui a pour but de former des professionnels réalisateurs-concepteurs.

CONDITIONS D'ADMISSION

Peuvent présenter leur candidature :

- Les élèves titulaires d'un Diplôme de Fin d'Études Secondaires des Métiers d'Art (D.F.E.S.M.A.) de la spécialité,
- Les étudiants issus de la classe de Mise à Niveau Arts Appliqués, option Métiers d'Art.

Recrutement sur dossier scolaire, selon la procédure nationale Admission Post Bac (APB) accessible par internet sur www.admission-postbac.fr

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

1^{ère} phase : à l'issue de la procédure Admission Post Bac (APB), une commission examinera les candidatures.

2^{ème} phase : les candidats sont convoqués pour un entretien.

ÉTUDES

33 heures hebdomadaires

Enseignement général (7h) : français, langue vivante, informatique, physique-chimie, économie et gestion

Enseignement artistique (10h) : expression plastique, arts techniques et civilisations, composition d'arts appliqués

Enseignement professionnel (16h) : atelier de création et de réalisation, technologie de spécialité (une co-animation est assurée par le professeur d'arts appliqués)

Stage en entreprise de 4 à 6 semaines en fin de 1^{ère} année.

Le DMA Art de l'Habitat est constitué de 8 Unités de Valeur. Leur acquisition est répartie sur les deux années de formation : le passage en 2^e année est subordonné à l'obtention des U.V. de 1^{ère} année.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Leurs études terminées, les étudiants de cet atelier peuvent soit, se consacrer à l'artisanat d'art (orfèvrerie, art du bronze, restauration), soit intégrer les bureaux d'études des entreprises industrielles.

POURSUITE D'ÉTUDES

À l'ESAA Boule avec le DSAA mention Produit, aux Arts Décoratifs (concours), à la FEMIS...

L'ESAA Boule est un établissement public. Le régime est l'externat (pas d'hébergement possible) ou la demi-pension. Cette formation ouvre droit au régime de sécurité sociale des étudiants.